

# Morphologie aspectuelle et évaluative en français et en serbe <sup>1</sup>

*Dany Amiot, Dejan Stosic*

## 1. INTRODUCTION

C'est une remarque de Grandi (2009) à propos du russe qui est à l'origine de ce travail comparatif. Selon l'auteur en effet, « [i]n languages such as Russian their occurrence [= the occurrence of evaluative verbal suffixes] is blocked by 'true' aspectual markers, on which the whole verbal system rests. » (p. 62). En morphologie, pour les verbes formés par affixation, il y aurait donc une sorte de répartition des tâches entre le marquage aspectuel (*i.e.* fondamentalement l'opposition perfectif / imperfectif, matérialisée par la préfixation dans les langues slaves) et l'évaluation morphologique (matérialisée par des suffixes dans les langues romanes), les deux ne pouvant pas être assumés au même titre au sein d'un système de langue. L'auteur prend ainsi l'exemple de l'italien, qui n'a pas de système développé d'affixation aspectuelle, et qui serait ainsi libre et enclin à une utilisation importante des affixes (en l'occurrence des suffixes) dans le domaine de l'évaluation, à la différence du russe, dont les affixes (en l'occurrence les préfixes) seraient essentiellement dévolus à l'expression de l'aspect.

La remarque de Grandi ainsi que ses implications typologiques ont stimulé notre curiosité, et nous avons voulu tester cette affirmation sur deux langues autres que celles envisagées par l'auteur, mais de même "souche", à savoir une langue romane, le français, et une langue slave, le serbe. L'intérêt de cette hypothèse est qu'elle nous invite à réfléchir sur l'articulation entre l'évaluation et l'aspect<sup>2</sup> dans le domaine verbal et, indirectement, sur la répartition entre suffixation et préfixation dans l'expression des deux valeurs en question.

Pour tester l'hypothèse de Grandi, nous commençons par étudier disjointement les deux notions, l'aspect morphologique (§ 2.1.) et l'évaluation morphologique (§ 2.2.), pour ensuite établir une sorte

---

1. Nous remercions nos deux relecteurs anonymes pour les suggestions stimulantes qu'ils nous ont faites et qui ont, nous l'espérons, permis de préciser nos analyses sur certains points.

2. L'aspect sera pris ici dans un sens plus large que la simple opposition perfectif / imperfectif ; cf. *infra* § 2.2.

d'état des lieux pour chacune des deux langues. Nous étudions plus précisément chaque langue, d'abord le français (§ 3.), ensuite le serbe (§ 4.). Si le français moderne correspond visiblement à ce que Grandi dit de l'italien, nous verrons qu'il n'en était pas de même en ancien français (AF) et en moyen français (MF), où aspect et évaluation morphologiques coexistaient. Et nous verrons que le serbe n'est pas davantage conforme à ce qu'affirme Grandi. Par ailleurs le serbe, comme toute langue slave, possède une morphologie aspectuelle très développée et un très grand jeu de préfixes ; nous avons donc fait le choix, pour circonscrire et approfondir l'analyse, d'étudier le fonctionnement d'un seul préfixe, le préfixe *po-*, qui nous a semblé représentatif de l'ensemble des préfixes qualifiés d'aspectuels<sup>3</sup>.

Ce travail nous permet en outre de mener une réflexion dans une perspective comparative, peu fréquente dans la littérature sur l'évaluation et celle sur la pluriactionnalité. En effet, si les travaux sur les verbes pluriactionnels se développent, tant en sémantique de l'aspect qu'en morphologie (cf. Cusic (1981), Grandi (2009), Greenberg (2010), Amiot & Stosic (2011), Stosic & Amiot (2011)), rares sont ceux effectués dans ce type de perspective (voir cependant Tovená & Kihm (2008)).

## 2. ÉVALUATION ET ASPECT EN MORPHOLOGIE

L'évaluation et l'aspect sont deux concepts différents, en morphologie comme dans les autres domaines ; ce qu'il y a toutefois de particulier, et c'est ce qui a aiguisé notre curiosité, c'est que, dans le domaine de la morphologie, il est possible que les deux valeurs se conjoignent dans le sens d'un même lexème. Nous allons donc passer en revue ce qu'a de spécifique l'évaluation morphologique, puis l'aspect morphologique, avant de voir dans quels cas les deux valeurs peuvent se conjoindre.

### 2.1. *L'évaluation morphologique*

L'évaluation se fait toujours par rapport à une norme, cependant, alors qu'en syntaxe la norme est fréquemment exprimée par le biais, par exemple, d'un système de comparaison (*Pierre est plus grand que Paul*) ou d'un superlatif relatif (*Il est le plus doué (d'entre nous)*), en morphologie l'évaluation se fait toujours par rapport à une norme

---

3. Est considéré comme aspectuel tout préfixe dont l'adjonction à des bases verbales peut entraîner, au moins dans certains cas, le changement de la valeur aspectuelle (perfectif / imperfectif) de celles-ci, conformément au fonctionnement décrit au § 2.2.2. ci-dessous.

implicite, fournie par le lexème base (cf. Grandi (2002), Fradin & Montermini (2009), Stump (1993), Tovena (2010)) ; le lexème dérivé exprime alors un écart par rapport à cette norme.

Mel'čuk (1994) propose toutefois de distinguer au moins deux grands types d'évaluation morphologique, en fonction des dimensions mises en œuvre :

- une dimension mesurative, qui met en jeu l'opposition GRAND / PETIT ; cf. les ex. (1) ;<sup>4</sup>
- une dimension appréciative, qui repose sur l'opposition BON / MAUVAIS ; cf. les ex. (2).

- (1) a) grand : ita. *pallone* 'ballon', lit. 'grosse balle' < *palla* 'balle'  
 b) petit : fra. *sachet* 'petit sac'
- (2) a) bon : fra. *sœurette* 'sœur' hypocoristique  
 b) mauvais : fra. *vinasse* 'mauvais vin'

Dans la terminologie de Fradin (2003) et Fradin & Montermini (2009), l'ensemble des interprétations impliquant la dimension mesurative et mettant en jeu la notion d'échelle (GRAND / PETIT) est regroupé sous le « pôle Référent », qui se situe dans une perspective descriptive, à savoir qu'il « regroupe des significations ayant trait aux propriétés constitutives ou fonctionnelles de l'entité dénotée » (Fradin & Montermini (2009 : 246)). Une des propriétés de ce pôle est que l'évaluation porte sur le référent. L'ensemble des interprétations impliquant la dimension appréciative (BON / MAUVAIS, mais aussi péjoratif, mélioratif, hypocoristique) est regroupé, quant à lui, sous le « pôle Locuteur ». Ce type d'évaluation « ne renseigne pas sur une propriété du référent, mais sur la relation que pose l'énonciateur entre lui-même et le référent » (Fradin (2003 : 60)). D'après les auteurs, ce pôle ne fait pas intervenir d'échelle<sup>5</sup>.

Voici une représentation de cette bipolarité inspirée de Fradin & Montermini (2009 : 240), elle-même inspirée de Grandi (2002) d'une part, de Mel'čuk (1994) d'autre part :

4. En ce qui concerne les valeurs sémantiques BIG / SMALL (GRAND / PETIT) et GOOD / BAD (BON / MAUVAIS), cf. Grandi (2002).

5. Une telle affirmation nous semble curieuse dans la mesure où l'évaluation met en jeu l'opposition GOOD / BAD et où les prédicats qui servent de base à l'évaluation doivent être scalaires (sur cette notion, cf. par ex. Horn (1989), Kennedy (2001), Solt (2015)). Certains affixes ou combinaisons d'affixes peuvent exprimer différents degrés de péjoration ; cf. par exemple l'opposition entre srp. *vetrina* 'vent très fort et désagréable' (augmentatif et péjoratif) et srp. *vetrušina* 'vent très fort et très désagréable' (augmentatif et très péjoratif), et il est difficile de concevoir cette différence sans scalarité sous-jacente.

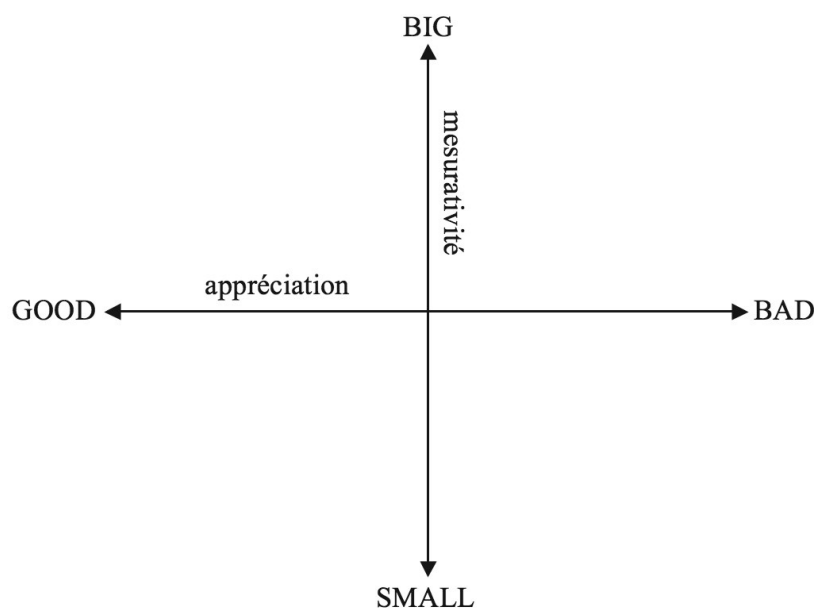


Figure 1. Représentation de la structure bipolaire des sens construits par la morphologie évaluative

Les auteurs distinguent par ailleurs un troisième pôle, le « pôle Interlocuteur », qui « regroupe les significations relatives à l'interaction du locuteur avec l'interlocuteur » (Fradin (2003 : 60)), « interaction qui vise à l'intégrer dans sa sphère ou à se faire admettre dans la sienne. ». Comme ces significations n'apparaissent qu'en discours, les auteurs ne font pas entrer ce pôle dans leur représentation.

En reprenant à notre compte l'organisation bipolaire de Fradin & Montermini (2009), nous proposons de l'étoffer par d'autres éléments structurants afin qu'elle puisse décrire un ensemble plus large de faits relevant de la morphologie évaluative. Cette nécessité s'impose tout particulièrement lorsqu'on étudie les dérivés évaluatifs (dé)verbaux et la préfixation.

(i) Tout d'abord, nous introduisons, sous le pôle référentiel, deux oppositions structurantes supplémentaires. En effet, le seul axe GRAND / PETIT<sup>6</sup> ne semble pas suffisant pour expliquer la complexité des données observées, notamment si l'on tient compte de l'évaluation construite par la préfixation, comme le suggèrent les exemples suivants, empruntés aux deux langues :

- (3) a) *extra-fin, hyper-occupé*  
 b) *na-seći* 'couper beaucoup de (morceaux de) qqch'  
*na-čekati se* 'passer beaucoup de temps à attendre'

6. Les étiquettes GRAND / PETIT sont extrêmement trompeuses dans la mesure où il s'agit d'une évaluation subjective (*maison / maisonnette*) qui, en tant que telle, ne correspond pas à une opération de mesure effective chiffrée que l'on aurait avec, par exemple, *Il est moins grand que moi (de X cm)* ; cf. les « mesure phrases » de Kennedy (2001).

- c) *pro-kuvati* ‘faire cuire légèrement’  
*pri-čekati* ‘attendre un tout petit peu’
- (4) a) *surcharge, sous-alimentation*  
 b) *sur-* / *sous-évaluer, sur-* / *sous-payer*  
 c) *pre-ješti (se)* ‘manger trop’, *pot-ceniti* ‘sous-estimer’

Même en prenant les concepts GRAND / PETIT dans une acception très large, nous ne pouvons rendre compte des effets de sens construits, qui semblent relever plutôt d’oppositions quantitatives BEAUCOUP / PEU, exemples sous (3), et TROP / PAS ASSEZ, exemples sous (4). Ces emplois s’expliquent beaucoup mieux en termes d’excès ou d’insuffisance, de quantité plus ou moins importante ou d’intensité plus ou moins forte. Le regroupement sous un même pôle des trois systèmes d’oppositions s’inspire aussi de Wierzbicka (1994), qui insiste sur l’interdépendance des notions de taille, de quantité et d’intensité :

It is interesting to speculate why the three meanings BIG, MUCH/MANY and VERY tend to share some of their exponents, if they are not compositionally related. Evidently, there are some inherent links between size, quantity and intensity. (p. 495)

Tout en étant interdépendantes, ces notions ne sont cependant pas réductibles l’une à l’autre, comme l’auteure le souligne plus loin en faisant part de nombreuses tentatives de regroupement qui ont échoué. Nous ajoutons à ces concepts structurants l’opposition TROP / PAS ASSEZ, qui tient une place importante dans l’expression de l’évaluation morphologique préfixale (cf. Amiot (2004) pour le haut degré, Amiot (2012)).

Le fait que ces oppositions structurantes soient à la fois interdépendantes et irréductibles plaide en faveur de leur regroupement en un seul pôle, nécessairement composite.

(ii) Par ailleurs, nous intégrons dans un seul ensemble, que nous appelons pôle pragmatique, les pôles locuteur et interlocuteur de Fradin (2003) et Fradin & Montermini (2009) : dans les deux cas, la morphologie évaluative exprime une attitude, positive ou négative, du locuteur soit vis-à-vis du référent (pôle locuteur : (5a)), soit vis-à-vis de l’allocutaire (pôle interlocuteur : (5b)) :

- (5) a) fra. (pos.) *garçonnet, pâquerette*  
 fra. (nég.) *vinasse, paperasse*
- b) fra. (pos.) *Ouh, la coquinette !*  
 srp. (pos.) *Sada će moja beb-ica da jede sup-icu (< supa ‘soupe’)*  
 bébé-DIM soupe-DIM  
 ‘Maintenant mon petit bébé va manger de la petite soupe’
- srp. (nég.) *Pomeri tu tvoju ruč-erdu s mog ramena*  
 main-AUG.PÉJ  
 ‘Enlève ta grosse main de mon épaule’

Les sens construits dans tous ces cas ne sont pas référentiellement motivés, d’où notre choix du terme *pragmatique*. Il nous semble en

effet que le rôle des marqueurs morphologiques évaluatifs peut être de déclencher une interprétation mettant fondamentalement en jeu une relation d'interlocution soit de connivence, soit de mise à distance (cf. Dressler & Merlini Barbaresi (1994), Kiefer (2001), Merlini Barbaresi (2006)).

Il existe un autre emploi qui peut être intégré dans le pôle pragmatique, dans lequel l'évaluation sert à atténuer la force illocutoire d'un acte de langage, comme dans ita. *Avrei una demandina* 'j'aurais une petite demande (à vous faire)' (cf. par ex. Dressler & Merlini Barbaresi (1994), Fradin (1999)). Si le français ne connaît quasiment pas cet emploi (c'est l'adjectif *petit* qui est là aussi employé), il est attesté dans de très nombreuses langues, dont le serbe (ex. *Imao bih jednu molbicu za vas* 'j'aurais une petite demande pour vous'). Le pendant négatif à cette interprétation, à savoir l'intensification illocutoire, ne semble cependant pas être pris en charge par la morphologie évaluative, mais ceci mériterait une étude à part.

Cette conceptualisation plus élaborée des types de sens construits par la morphologie évaluative est représentée sous la figure 2. Nous proposons de l'appeler "Modèle 2PN", soit un modèle bipolaire (2P) – un pôle référentiel (PR) et un pôle pragmatique (PP) – s'articulant autour de la norme (N), à partir de laquelle s'effectue le repérage nécessaire à l'évaluation<sup>7</sup> :

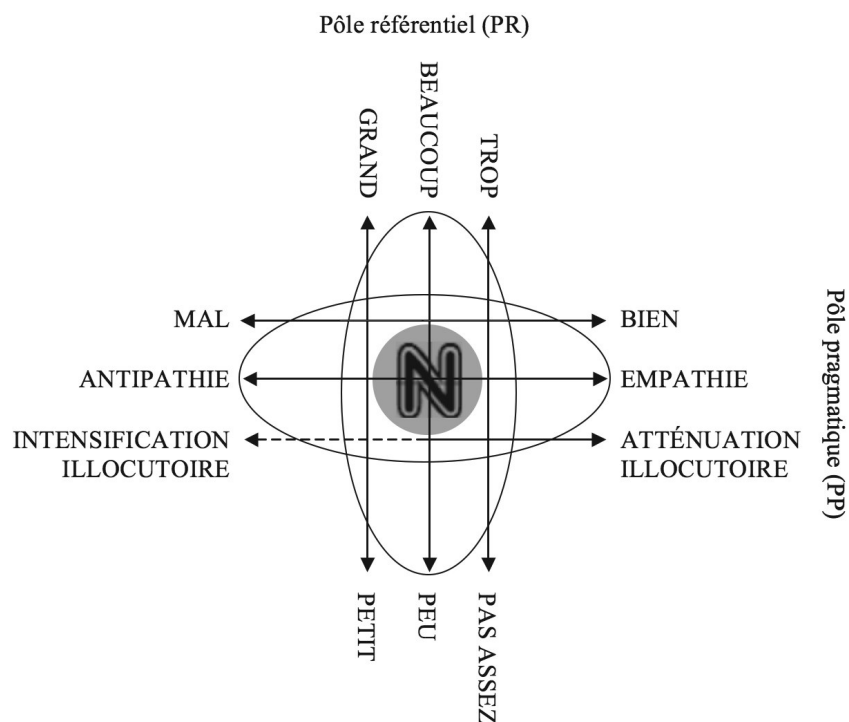


Figure 2. Modèle 2PN des types de sens construits par la morphologie évaluative

7. N'étant pas sûrs que l'intensification illocutoire puisse être construite par la morphologie, et pour ne pas exclure cette possibilité, nous la représentons dans le schéma sous forme de pointillés.

Il est à noter que chacun de ces axes structurants peut donner lieu à des interprétations très différentes, ceci en fonction de plusieurs paramètres : l'opération morphologique, le préfixe ou le suffixe en jeu, la catégorie et la nature de la base, le domaine d'appartenance du dérivé (lexique spécialisé ou non), etc. À titre d'exemple, nous rappelons quelques-unes des variations dans les dimensions recensées par Fradin & Montermini (2009 : 249) pour l'opposition (GRAND / PETIT) : la taille (*sachet*), le sexe (*merlette*), l'âge (*porcelet*), le prix (*castorette*), la quantité (*réformette*), etc. La variation, même si elle est beaucoup plus restreinte, se retrouve aussi dans les lexèmes préfixés ; ainsi les lexèmes en *hyper-* peuvent-ils exprimer l'excès ou l'intensité en fonction, par exemple, de leur appartenance ou non à des vocabulaires scientifiques (*hypertension* 'tension trop forte' vs *hyperlucidité* 'très grande lucidité').

Les interprétations associées aux deux pôles sont par ailleurs souvent imbriquées dans les langues, ce qui a par exemple été noté par (Stump (1993 : 1)) :

Because of the possibility of interpreting diminution and augmentation in affective rather than purely objective terms (Wierzbicka, 1980: 53ff.; Szymanek, 1988: 106ff.), morphological expressions of diminution or augmentation are not always discrete from those of endearment or contempt;

Il est par ailleurs fréquent que l'interprétation d'un même lexème cumule au moins deux dimensions : par exemple, de nombreux dérivés en *-et* du français dénotent des entités de petite taille plutôt connotées positivement, cf. fra. *bleuet* 'petite fleur bleue'.

En français comme en serbe, ces deux types d'évaluation sont attestés.

### 2.1.1. L'évaluation morphologique en français

L'évaluation morphologique est prise en charge par les deux types d'affixation que connaît la langue, la suffixation et la préfixation, avec une sorte de partage des tâches :

– La suffixation construit fondamentalement une évaluation qui associe les deux pôles, le pôle référentiel, mais uniquement dans sa dimension GRAND / PETIT (*bâtonnet*, *pâlot*, *neigeoter*), et le pôle pragmatique, prioritairement dans sa dimension BIEN / MAL (*blanchâtre*, *philosophailleur* pour la péjoration ; *poussette*, *beurette* pour la « proximité du locuteur vis-à-vis du référent du dérivé » (Fradin & Montermini (2009 : 260)) ; mais aussi, quoique de manière moins fréquente, dans sa dimension EMPATHIE / ANTIPATHIE (*Viens ma coquinette / mon frerot*) ; dans ce second pôle, il est relativement fréquent que les lexèmes construits cumulent plusieurs affixes (6d), ce qui semble avoir pour but d'accentuer l'effet de proximité et/ou

de connivence : *-ou*<sup>8</sup> et *-et* pour *papounet* (avec une consonne épen-  
thétique *-n-* entre les deux), *-ich* et *-on* pour *râlichonner*)<sup>9</sup> :

- (6) a) N *bâtonnet, poussette, beurette, coquinette, frerot*  
 b) A *pâlot, blanchâtre*  
 c) V *philosophaiter, neigeoter*  
 d) *papounet, râlichonner*

Signalons aussi une autre restriction : sur l'axe GRAND / PETIT, seule la diminution (PETIT) est réellement représentée ; en français, curieusement, la suffixation ne construit quasiment pas de sens augmentatif : les seuls lexèmes instanciant ce type de sens sont, à notre connaissance, les adjectifs en *-issime* (*élégantissime, mitterrandissime*, etc.), suffixe qui permet de construire des lexèmes sur base adjectivale ou nominale, et les emprunts (*barcasse* 'grosse barque' (cf. *TLFi*, s.v. **barcasse**) ou *ballon* 'grosse balle', par exemple, ont été empruntés tous deux à l'italien).

– L'évaluation préfixale est quant à elle un peu plus complexe :

(i) fondamentalement, elle permet de construire des lexèmes à sens quantitatif : l'excès ou l'insuffisance par rapport à une norme (TROP / PAS ASSEZ), notamment lorsque le dérivé est un nom (7a) ou un verbe (7b), et l'intensité (PLUS / MOINS), principalement lorsque le dérivé est un adjectif (7c) :

- (7) a) N *hypertension / hypotension, surcharge / sous-alimentation*  
 b) V *surévaluer / sous-évaluer*  
 c) A *extrafort / hypersensible / archicompliqué, sous-doué / hypocalorique*

Parfois, l'excès et l'insuffisance peuvent être chiffrés, c'est généralement le cas lorsque le lexème appartient à un domaine spécialisé, par exemple le domaine médical (*hyper-* / *hypotension, hypocalorique*<sup>10</sup>), ou un domaine impliquant des transactions financières (*sur-* / *sous-évaluer*).

L'interprétation de certains lexèmes peut aussi mettre en jeu le pôle pragmatique, dans sa dimension BIEN / MAL, mais ceci reste assez peu fréquent, et apparaît principalement avec le préfixe *sous-* :

- (8) *sous-homme, sous-doué*

8. *-ou* est rarement recensé comme suffixe évaluatif (cf. tout de même Hasselrot (1972)), mais sa présence est fréquente dans la langue familière actuelle (*bisou, calinou, minou, canaillou*), dans les noms de marque (*Brebiou*) ou les diminutifs (*Nanou, Lilou*), sans doute pour manifester un fort degré d'empathie avec l'interlocuteur.

9. Sur la suffixation évaluative du français, outre Fradin (2003) et Fradin & Monttermini (2009) déjà cités, nous pouvons mentionner Dal (1997), Delhay (1999).

10. Notons que *hypocalorique* ne s'interprète pas avec un sens intensif, et ceci pour deux raisons : outre qu'il appartient à un lexique spécialisé, c'est un adjectif de relation, qui s'interprète par rapport au nom *calorie*, base de l'adjectif *calorique* : un régime hypocalorique est un régime pauvre en calories (il a moins de calories que la moyenne).



(ii) l'évaluation préfixale peut aussi mettre en œuvre la dimension GRAND / PETIT (9), mais de manière beaucoup moins massive que la suffixation :

- (9) GRAND : *maxi-écran, maxi-confort*  
           *méga-teuf*  
 PETIT : *mini-jupe, mini-village*  
           *micro-ordinateur, micro-société*

Cependant, contrairement à ce qui se passe dans la suffixation, les lexèmes préfixés par *maxi-*, *mini-*, etc. se paraphrasent généralement par 'plus petit / plus grand que Nb', sans que viennent se greffer des sens plus axiologiques ou affectifs typiques du pôle pragmatique. De fait, si un locuteur souhaite donner une coloration plus affective à son évaluation, il peut, en français non standard, employer *bébé-* à la place de *mini-* (cf. Van Goethem & Amiot (2009)) :

- (10) *Oh, regarde, une bébé-casserole / une bébé-voiture !*

En français, l'évaluation suffixale et l'évaluation préfixale sont donc assez différenciées ; en effet, si l'évaluation suffixale associe presque systématiquement les deux pôles, référentiel et pragmatique, dans la construction du sens des dérivés, ce n'est pas le cas de l'évaluation préfixale, souvent considérée de ce fait comme non prototypique.

Par ailleurs, même si l'évaluation suffixale met souvent en jeu le pôle pragmatique, c'est la dimension BIEN / MAL qui est nettement privilégiée, et non la dimension de l'interlocution (que ce soit celle de l'EMPATHIE / ANTIPATHIE ou celle de l'ATTÉNUATION ILLOCUTOIRE), ce qui explique sans doute le manque de "productivité" de la suffixation évaluative en français : comme cela a souvent été noté (Fradin (2003) notamment), ce type d'évaluation est principalement pris en charge par la syntaxe, par l'emploi de l'adjectif *petit*, et moins par la morphologie.

### 2.1.2. L'évaluation morphologique en serbe

En serbe l'évaluation morphologique exploite, à l'instar du français, la préfixation et la suffixation, avec cette différence que le partage relatif des tâches entre ces deux procédés dérivationnels qui se dessine en français est loin d'être caractéristique du serbe.

– La suffixation permet de construire des sens évaluatifs associant le pôle référentiel dans ses dimensions GRAND / PETIT et BEAUCOUP / PEU et le pôle pragmatique dans ses trois dimensions BIEN / MAL, EMPATHIE / ANTIPATHIE et ATTÉNUATION (/ INTENSIFICATION) ILLOCUTOIRE :

- (11) N *kuć-ica* ou *kuć-er-ak* ‘petite maison’ < *kuća* ‘maison’  
*sob-ič-ak* ‘toute petite chambre’ < *sob-ica* ‘petite chambre’ < *soba*  
 ‘chambre’
- (12) A *mal-ešan* ‘tout petit’ < *mali* ‘petit’  
*pun-ačak* ‘d’un bon embonpoint’ < *pun* ‘bien en chair’  
*crven-kast* ‘rougeâtre’ < *crven* ‘rouge’
- (13) V *pad-uck-ati* ‘pleuvioter’, ‘neigeoter’ < *padati* ‘tomber’  
*pen-uš-iti* ‘mousser légèrement, un peu’ < *peniti* ‘mousser’  
*rad-uck-ati* ‘travailloter’ < *raditi* ‘travailler’

Contrairement au français, en serbe, la suffixation évaluative construit couramment les sens augmentatifs, en particulier dans le domaine nominal :

- (14) a) *kuć-et-ina* ‘grande maison’ < *kuća* ‘maison’  
*brad-ur-ina* ‘énorme barbe’ < *brad-ura* ‘grande barbe’ < *brada* ‘barbe’  
 b) *juna-čina* ‘vrai/grand héros’ < *junak* ‘héros’  
*poštenja-čina* ‘qqn de remarquablement honnête’ < *poštenjak* ‘qqn d’honnête’

Les lexèmes de sens augmentatif sont, en règle générale, connotés soit positivement (14b), soit négativement (15) :

- (15) a) *glavurda* ‘grande tête’ à propos de la tête de quelqu’un que l’on n’aime pas et qui agace < *glava* ‘tête’  
 b) *torb-urina* ‘affreux grand sac’ < *torba* ‘sac’

Notons enfin qu’en serbe les évaluatifs suffixés sont très fréquemment exploités pour suggérer la connivence ou la mise à distance vis-à-vis de l’interlocuteur (cf. (5) ci-dessus, § 2.1. (ii)).

– L’évaluation préfixale en serbe paraît beaucoup plus riche et diversifiée que celle du français, et ceci pour deux raisons. La première réside dans le fait qu’il existe un plus grand nombre de préfixes susceptibles d’entrer dans des formations exprimant des valeurs évaluatives et la seconde tient à la capacité de ces dernières à produire des sens relevant des trois axes du pôle référentiel. Comme nous le verrons dans ce qui suit, cette richesse s’explique en grande partie par l’existence de plusieurs préfixes du fonds slave en plus de ceux relevant du fonds paneuropéen, présents aussi en français (ex. *hyper-*, *hypo-*, *super-*, *maxi-*, *micro-*, etc.).

Il existe tout d’abord un ensemble de préfixes, assez analogues à ceux du français, qui entrent dans des patrons de formation de lexèmes exprimant l’excès ou l’insuffisance par rapport à une norme, chiffrable ou pas selon le cas. Parmi les principaux représentants de ce type d’affixes, on peut citer *pre-* ‘sur’, *nad-* ‘sur’, *super-* ‘super’, *hiper-* ‘hyper’, *arhi-* ‘archi’, *ultra-* ‘ultra’, *ekstra-* ‘extra’, dans des lexèmes exprimant l’excès, la supériorité ou le haut degré (16),

ou encore *pod-* ‘sous’, pour le pôle inverse<sup>11</sup>, l’insuffisance ou l’infériorité (17) :

- (16) a) N *pre-obilje* ‘trop grande abondance’  
*pre-moć* ‘suprématie’  
*nad-moć* ‘surpuissance’  
*arhi-lopov* ‘le plus grand des voleurs’  
 b) A *pre-visok* ‘trop grand’  
*pre-osetljiv* ‘hypersensible’  
*nad-moćan* ‘surpuissant’  
*arhi-zao* ‘trop méchant’  
 c) Adv *pre-više* lit. ‘sur-plus’, ‘trop’  
*pre-malo* ‘trop peu’  
*nad-prosečno* ‘au-dessus de la moyenne’  
 d) V *pre-ceniti* ‘surestimer’  
*pre-tovariti* ‘surcharger’  
*nad-mudriti* ‘dépasser qqn en sagesse’, ‘l’emporter sur qqn grâce à son intelligence / habileté’
- (17) a) A *pot-hranjen* ‘sous-alimenté’  
 b) V *pot-ceniti* ‘sous-évaluer’  
*pod-baciti* lit. ‘sous-lancer’, ‘ne pas lancer assez loin pour atteindre une cible’, ‘être en dessous des performances attendues’

Mais, à côté de ce premier ensemble, il existe un autre groupe de préfixes qui, lorsqu’ils intègrent des patrons qui ont pour input des bases verbales ou adjectivales, permettent de construire des lexèmes à valeur évaluative relevant de l’opposition BEAUCOUP / PEU. C’est par exemple le cas des préfixes *na-*, *po-*, *pri-*, *pro-*, qui, selon la nature et le sémantisme de la base, peuvent indiquer une quantité / intensité faible (18)-(21) et /ou importante (22) de ce qui est exprimé par la base :

- (18) a) A *na-gluv* ‘un peu sourd’  
*na-kiseo* ‘aigrelet’  
 b) V *na-čuti* ‘entendre vaguement parler de’  
*na-pući* ‘se fissurer très légèrement’
- (19) a) A *po-bled* ‘pâlot’  
*po-tanak* ‘assez fin’  
 b) V *po-čekati* ‘attendre un peu’  
*po-igrati se* ‘jouer un peu’
- (20) a) A *pri-glup* ‘un peu bête’  
 b) V *pri-čekati* ‘attendre un peu’  
*pri-čuvati* ‘dépanner qqn en lui gardant qqch un bref moment’
- (21) a) A *pro-sed* ‘avoir quelques cheveux gris’  
*pro-hladan* ‘légèrement frais / froid’

---

11. Nous n’avons pas pris en compte ici les préfixes *polu-* du serbe, *demi-*, *semi-*, *mi-* du français, qui sont mentionnés dans certains travaux parmi les évaluatifs. Nous estimons en effet que leur statut n’est pas clairement établi et qu’ils mériteraient une étude spécifique.

- b) V *pro-kuvati* ‘faire cuire un peu’  
*pro-sušiti* ‘sécher un peu’
- (22) a) V *na-cediti* ‘presser beaucoup (de jus)’  
*na-čekati se* ‘passer beaucoup de temps à attendre’
- b) V *po-trajati* ‘durer un bon petit moment’  
*po-odmaći* ‘s’écarter pas mal’

S’y ajoutent les préfixes paneuropéens *maksi-*, *mini-*, *makro-*, *mi-kro-*, qui opèrent sur des bases nominales et qui, comme en français, mettent en jeu la dimension GRAND / PETIT :

- (23) a) N *minikuhinja* ‘kitchenette’  
*mikrovaga* ‘petite balance très sensible’
- b) N *maksiukrštenica* ‘mots croisés de grand format’  
*makroklima* ‘macro-climat’

Si les trois axes structurants du pôle référentiel sont bien représentés dans le domaine de la préfixation évaluative en serbe, le pôle pragmatique est beaucoup moins saillant que dans la suffixation, le même comportement ayant été observé pour le français (cf. § 2.1.1. ci-dessus).

## 2.2. L’aspect morphologique

Nous rappelons que nous adoptons ici une définition large de l’aspect, qui ne se limite pas à l’opposition traditionnelle perfectif / imperfectif, mais qui intègre d’autres propriétés de la structure temporelle des éventualités, dont l’Aktionsart (ou aspect lexical) (cf. Comrie (1976), Smith (1991)). Selon cette perspective, il est possible de distinguer au moins trois grands types d’aspects construits par la morphologie, ce qui peut paraître assez simplificateur, mais les distinctions que nous établissons vont nous permettre de rendre compte sans trop de difficultés des spécificités de l’aspect morphologique dans les deux langues que nous étudions (pour une mise en perspective très intéressante, cf. par ex. Cabredo Hofherr (2010)) :

- (i) un aspect qui concerne l’opposition perfectif / imperfectif. Dans certaines langues, dont les langues slaves, cette opposition est d’ordre systémique, car à la fois intrinsèquement codée au niveau lexical et morphologiquement marquée par l’affixation. Une littérature très importante décrit ce type d’opposition (par exemple, parmi les références les plus fondatrices, Guillaume (1929), Verkuyl (1972, 1993), Comrie (1976), Cohen (1989), Smith (1991)) ;
- (ii) un aspect qui met en jeu la pluralité verbale, à savoir la pluri-actionnalité, définie de la manière suivante par Newmann (2012 : 195) :

Pluractionals indicate multiplicity of action or event in some manner or other but with a wide variety of manifestations. Pluractionals indicate repetition, frequentativeness, habitualness, and succession of action over time; expansive-

ness and scattered distribution in space; actions affecting multiple persons, animals, or objects, either in large number or individually; and actions (often embodied in intransitive verbs) carried out by multiple persons, either as a group or individually.

Même s'il y a peu d'études cherchant à définir avec précision le rapport entre la pluriactionnalité et l'aspect, les sens pluriactionnels sont généralement considérés comme faisant partie du domaine général de l'aspect (cf. Cusic (1981), Shluinsky (2009 : 176), Cabredo Hofherr & Laca (2012 : 4)).

Dans cette étude, nous nous contenterons d'opposer deux valeurs principales selon que la pluralité porte sur l'événement ou sur les participants (Corbett (2000)) :

– La pluralité porte sur l'événement : il est possible de distinguer, là aussi, (au moins) deux cas de figure :

(a) le procès est pluralisé en tant que tel, dans sa globalité (*i.e.* un même procès est répété, une ou plusieurs fois), il s'agit de ce que Cusic (1981) dénomme la pluralité externe (ex. *refaire, redémarrer*) ;  
 (b) le procès est subdivisé en une pluralité de sous-procès, il s'agit alors de pluralité interne (cf. Cusic (1981) ; ex. *voleter, courailler*). Xrakovskij (1997) parle à ce propos d'aspect lexical multiplicatif. Alors que l'itératif (a) ne modifie pas la structure interne du procès dénoté par le V de base, pas plus qu'il n'a d'incidence sur la structure argumentale du verbe, il a souvent été relevé dans la littérature que le multiplicatif (b) avait des affinités avec l'aspect imperfectif, des bases comme des dérivés (Grandi (2009)).

– La pluralité concerne les participants au procès : ceux-ci pouvant être le sujet ou l'objet<sup>12</sup> : srp. *pokupovati* 'acheter beaucoup de choses', *poskakati* 'sauter dans qqch. les uns après les autres'. Pour plus de simplicité, nous proposons de parler de distributivité uniquement dans ce cas.

Notons que les sens qui viennent d'être identifiés sont très souvent intriqués, car les phénomènes de cumul sont fréquents (cf. *infra*).

Ces aspects liés à la pluralité sont fréquemment pris en compte dans la littérature sur la pluriactionnalité (cf. par exemple Dressler (1968), Newman (1980, 2012), Cusic (1981), Greenberg (2010), etc.) ;  
 (iii) un aspect qui permet de marquer les différentes phases internes au procès (par exemple, l'aspect inchoatif en (24a)) ou la semelfactivité en (24b) (cf. Cohen (1989)) :

(24) a) lat. *ama-sc-o* 'je commence à aimer' < *am-o* 'j'aime'

srp. *za-pevati* 'se mettre à chanter' < *pevati* 'chanter'

b) srp. *gled-nu-ti* 'jeter un coup d'œil rapide' < *gledati* 'regarder'

12. Contrairement à Dressler (2007), nous n'intégrons pas le lieu dans les participants.

### 2.2.1. *L'aspect morphologique en français*

La morphologie purement aspectuelle du français moderne est très pauvre : elle ne permet de marquer ni l'opposition imperfectif / perfectif (principalement exprimée par les temps grammaticaux (par ex. Vetters (1996), Vetters & De Mulder (2000), Gosselin (1999))<sup>13</sup>), ni les phases du procès (exprimées quant à elles par des périphrases verbales telles que *commencer à*, *être en train de*, etc.).

En revanche, la préfixation par *re-* permet de construire des lexèmes à sens généralement itératif (pluralité externe), cela est vrai du français (25a), mais aussi des autres langues romanes (25b) et de l'anglais (25c) :

- (25) a) fra. *redire* 'dire à nouveau'  
           *refaire* 'faire à nouveau'  
           *reparler* 'parler à nouveau'  
       b) ita. *ridire* 'redire'  
           spa. *repintar* 'repeindre'  
           por. *ressaltar* 'rebondir'  
           ron. *refasona* 'refaire'  
       c) eng. *redo* 'refaire', *resew* 'recoudre', etc.

Dans tous les cas, la préfixation met en jeu deux présuppositions, dont une présupposition d'existence, que ce soit l'existence d'une première occurrence de procès (c'est le cas le plus général, cf. les ex. sous (25)), ou l'existence d'une situation ou même d'un état antérieurs, par exemple lorsque la base du verbe préfixé est un adjectif (cf. *blond* / *reblondir*)<sup>14</sup>.

Cette préfixation est extrêmement productive en français actuel, et *re-* peut même, en français non standard, s'adjoindre à des noms (26a), à des adjectifs (26b) ou même à des syntagmes prépositionnels dénotant des états (26c)<sup>15</sup> :

- (26) a) *La France a re peur* (Web)  
       b) *Marre d'être malade, re-malade, re-re malade...* (Web)  
       c) *Il est re-en colère*  
           *La voiture est re-en panne*

13. Il existe dans la littérature sur les temps verbaux une discussion toujours d'actualité pour savoir si l'opposition qui régit les temps verbaux du français est une opposition aspectuelle ou non (Vetters & De Mulder (2000), Kleiber (2003)), mais nous n'entrerons pas dans ce débat dans le cadre de cet article.

14. Sur les présupposés sous-tendant la construction du sens dans la préfixation par *re-*, cf. Amiot (2002). On retrouve cette même présupposition d'existence en syntaxe avec l'emploi d'adverbes comme le français *encore*, l'italien *ancora*, l'anglais *again*, l'hébreu *od*, cf., respectivement, Jayez & Tovena (2008), Rothstein (1995), Greenberg (2012).

15. Merci à l'un de nos relecteurs de nous avoir signalé cet emploi. Sur la valeur stative des constructions en *en*, cf. De Mulder & Amiot (2013).

La pluriactionnalité interne est aussi bien représentée en français (cf. Tovina & Kihm (2008), Amiot & Stosic (2011), Stosic & Amiot (2011)) :

- (27) a) *sautiller* ‘faire de petits sauts répétés’  
*criailler* ‘pousser de petits cris fréquents, généralement désagréables’  
*voleter* ‘voler ça et là, en se posant souvent’  
*tapoter* ‘frapper légèrement, à petits coups répétés’  
*courailler* ‘courir ça et là’, etc.
- b) *grapiller* ‘cueillir quelques grappes’ / ‘prendre quelques grains d’une grappe de raisin’

Dans tous les verbes sous (27), il est possible d’identifier un aspect multiplicatif qui implique ou non une pluralité de lieux (*voleter*, *courailler* vs *criailler*, *tapoter*).

Il est assez rare en français que la pluriactionnalité implique une pluralité de participants ; un verbe comme *grapiller* (27b) nous semble illustrer un cas de ce type, mais, comme on le voit, il a un mode de formation particulier dans la mesure où il est construit sur base nominale (*grappe*).

L’expression de l’écart par rapport à la norme, qui est le rôle fondamental de la morphologie évaluative (Delhay (1996), Grandi (2002, 2009), Fradin (2003), Amiot & Stosic (2011), Stosic & Amiot (2011), Tovina (2010)), peut donc donner lieu, dans le domaine verbal, à des interprétations aspectuelles pluriactionnelles classiques, ce qui montre clairement que l’aspect et l’évaluation ne sont pas incompatibles, contrairement à la thèse de Grandi. En français, ces interprétations restent relativement marginales, car il n’existe pas de procédé morphologique indépendant susceptible de construire des lexèmes ayant fondamentalement ce type de sens : celui-ci apparaît toujours dans le cadre de la suffixation évaluative, avec des verbes (et non avec les noms ou les adjectifs), lorsque le sémantisme de ceux-ci s’y prête, ce qui est loin d’être toujours le cas<sup>16</sup> : à la différence des verbes sous (27), *neigeoter* ou *philosophailier*, par exemple, ne peuvent être analysés comme pluriactionnels. La thèse de Grandi se vérifie cependant pour le français moderne si l’on restreint l’aspect à l’opposition perfectif / imperfectif.

### 2.2.2. *L’aspect morphologique en serbe*

En serbe, la morphologie joue un rôle essentiel dans la construction des valeurs aspectuelles. L’objectif de cette section est d’en donner un bref aperçu pour montrer en quoi consiste la morphologie aspectuelle dans les langues slaves.

16. Sur ce sujet, voir Grandi (2009), qui explicite, pour l’italien, les contraintes pesant sur la suffixation évaluative verbale ou, de manière beaucoup moins systématique, Amiot & Stosic (2011), Stosic & Amiot (2011) pour le français.

(i) L'incidence des préfixes sur l'aspect verbal dans les langues slaves, en particulier s'agissant de l'opposition perfectif / imperfectif<sup>17</sup>, est un fait bien connu et largement décrit en linguistique (cf., pour une synthèse, Cohen (1989), Guiraud-Weber (1988)). Ainsi, en serbe, dans tout lexème verbal, simple ou construit, on reconnaît soit l'aspect perfectif, soit l'aspect imperfectif<sup>18</sup>. Certains verbes simples sont donc intrinsèquement perfectifs (ex. *dati* 'donner', *pasti* 'tomber'), d'autres – la grande majorité – sont imperfectifs (ex. *trčati* 'courir', *gledati* 'regarder'). Le tableau 1 montre la façon dont la préfixation et la suffixation déclenchent le changement de la valeur de leur base :

	Base		Dérivé	
	pf	ipf	pf	ipf
<b>Simple</b>	<i>dati</i>		<i>do-dati</i>	<i>da-va-ti</i>
		<i>trčati</i>	<i>u-trčati</i>	
<b>Complexe</b>	<i>dodati</i>			<i>doda-va-ti</i>
	<i>utrčati</i>			<i>utrča-va-ti</i>

Tableau 1. Marquage morphologique de l'aspect en serbe

Gloses : *dati*, *davati* 'donner', *dodati* 'passer qqch. à qqn', *dodavati* 'être en train de donner qqch. à qqn' ;

*trčati* 'courir', *utrčati* 'entrer en courant', 'courir dans', *utrčavati* 'être en train d'entrer en courant' ou 'le faire périodiquement ou régulièrement'.

Contrairement aux verbes imperfectifs, qui présentent le procès dans son déroulement et donc partiellement, les verbes perfectifs en font une saisie globale, de l'extérieur et comme ayant obligatoirement un début et/ou une fin, ce qui a pour résultat l'expression de procès ponctuels ou dont la réalisation implique nécessairement une transition (cf. Cohen (1989), Veters (1996), Smith (1991)). Formellement, on reconnaît les verbes perfectifs en serbe à deux types de comportement bien particuliers : ils sont incompatibles avec le gérondif présent et l'imparfait, et leur conjugaison comporte un aoriste (cf. Thomas (1993, 1998), Klajn (2002, ch. 5, 239 *sq.*), Stosic (2001)).

Rappelons enfin que, dans certaines formations, le préfixe ne marque que la perfectivité (28), alors que, dans d'autres, différentes valeurs s'ajoutent à cette valeur fondamentale (29) :

17. Ceci est valable pour une quinzaine de préfixes du fonds slave s'associant aux bases verbales (*iz-*, *na-*, *pro-*, *po-*, etc.), excepté *pred-*, *su-*, *mimo-*, *naj-*, *pa-*. Les préfixes empruntés aux autres langues *trans-*, *de(z)-*, *dis-*, *ko-*, *re-*, *pre-* (< lat. *prae-*) ne participent pas à la perfectivisation telle qu'elle est décrite dans ce paragraphe (cf. Klajn (2002, §§ 5.2, 5.32)).

18. Il existe quelques rares verbes qui échappent à cette opposition, par exemple *večerati* 'dîner' (pf ou ipf selon le contexte).



- (28) *pisati* (ipf) ‘écrire’ > *na-pisati* (*pismo*) (pf) ‘finir d’écrire (une lettre)’  
 (29) a) *pričati* (ipf) ‘raconter’ > *na-pričati* (pf) ‘raconter beaucoup de choses à qqn’  
 b) *leteti* (ipf) ‘voler’ > *iz-leteti* (pf) ‘sortir en volant’

Quoi qu’il en soit, la perfectivité, qu’elle soit marquée lexicalement ou morphologiquement, est un trait grammatical fondamental structurant l’ensemble du système verbal.

(ii) La construction des sens pluriactionnels distingués plus haut (cf. § 2.2.) fait appel à certains des éléments participant à l’expression de l’opposition perfectif / imperfectif, mais aussi à d’autres moyens morphologiques, dont les principaux seront présentés dans les lignes qui suivent.

a) En ce qui concerne la pluralité portant sur l’événement, son expression morphologique repose sur deux types de suffixation différents selon qu’il s’agit de la pluriactionnalité externe ou interne.

– La pluriactionnalité externe (l’aspect itératif) est construite par des suffixes imperfectivisants permettant de former un verbe imperfectif à partir d’une base perfective (voir la dernière colonne du tableau 1 et les exemples sous (30)). La répétition d’un procès perfectif donne ainsi naturellement un procès s’inscrivant dans la durée et susceptible d’être appréhendé de l’intérieur :

- (30) a) *baciti* ‘lancer, jeter’ > *do-baciti* ‘passer qqch. à qqn en le lui lançant (une fois)’ > *do-bac-iva-ti* ‘passer qqch. à qqn en le lui lançant (plusieurs fois)’  
 b) *kupiti* ‘acheter’ > *kup-ova-ti* ‘acheter régulièrement’  
 c) *trčati* ‘courir’ > *is-trč-ava-ti* ‘sortir en courant (tous les matins / régulièrement)’

– La pluriactionnalité interne, quant à elle, est construite à l’aide d’autres éléments suggérant une subdivision du procès exprimé par le verbe de base en plusieurs sous-procès. On retrouve ces mêmes éléments dans la formation de sens évaluatifs, ce qui n’est guère étonnant, le lien entre les deux se faisant principalement grâce à la diminution du procès dans une de ses dimensions lors de sa subdivision :

- (31) a) *let-učka-ti* ‘voleter’ < *leteti* ‘voler’  
 b) *trč-kara-ti* ‘courailler’ < *trčati* ‘courir’  
 c) *kas-ka-ti* ‘trotter’ < *kasati* ‘trotter’

Certains de ces verbes, couramment qualifiés de fréquentatifs, sont formés sur des bases non verbales (onomatopées, interjections, etc.), très souvent à l’aide du suffixe *-ka* :

- (32) a) *ajde-ka-ti* (*ajde* ‘allez’) ‘dire souvent *allez*’, ‘inviter à agir’  
 b) *pljes-ka-ti* (*pljes* ‘clap’, ‘plouf’, ‘paf’) ‘faire clap clap / plouf plouf, etc.’  
 c) *mljac-ka-ti* ‘produire du bruit avec la langue en mangeant’

b) Quant aux sens pluriactionnels issus d'une pluralité de participants (sujets ou objets), ils sont fondamentalement formés à l'aide de préfixes, en particulier à l'aide de *po-*, soit, si l'on adopte la représentation de Mel'čuk et l'équipe du *DEC* (cf. Polguère (2008)) :

- (33) a) X[PL] *po-skakati* 'X sauter / bondir'  
 b) X *po-lepiti* Y[PL] 'X coller Y'  
 c) X *iz-bušiti* Y[PL] 'X percer / crever Y'

Pour conclure sur l'aspect mettant en jeu la pluralité, les faits du serbe dessinent une zone d'intersection intéressante entre l'aspect et l'évaluation et donnent la possibilité de distinguer deux types de pluriactionnalité : évaluative et non-évaluative.

La première est intimement liée à l'évaluation (ex. *let-uck-ati* 'voleter') et corrélée à la notion de manière dans la mesure où l'évaluation modifie la représentation du procès : voleter est une manière (non canonique) de voler (cf. Stosic & Amiot (2011), Stosic (2013)). Le procès dénoté par *voleter* ne présente pas suffisamment les propriétés requises pour être exprimé par le verbe de base (*leteti* 'voler'). Un repérage (et donc un écart) par rapport à la norme est à l'œuvre et la subdivision en sous-procès va de pair avec la diminution affectant une des dimensions possibles du procès.

La pluriactionnalité non-évaluative n'implique aucunement un repérage par rapport à la norme. Il s'agit d'une multiplication du procès tel qu'il est décrit par la base, cette multiplication résultant de la distribution du procès dans le temps, sur plusieurs actants ou possiblement sur plusieurs dimensions à la fois (cf. *kupovati*, *po-kupovati*, *po-is-padati*). L'action dénotée par le verbe de base, toujours identique à elle-même et satisfaisant parfaitement sa représentation canonique, est réitérée à plusieurs reprises. Cette pluriactionnalité n'a rien à voir avec la manière, elle est à mettre en rapport avec la quantification.

(iii) En serbe, la morphologie affixale construit aussi de nombreuses valeurs permettant de saisir le procès dans une des phases (le début (34a) ou la fin (34b)) ou de le réduire à un instant unique comme en (35), où nous avons des verbes semelfactifs :

- (34) a) *po-trčati* (pf) 'se mettre à courir' < *trčati* (ipf) 'courir'  
       *za-pevati* (pf) 'se mettre à chanter' < *pevati* (ipf) 'chanter'  
 b) *po-piti* (pf) 'finir de boire', 'finir une bouteille' < *piti* (ipf) 'boire'  
       *is-proveravati* (pf) 'finir de (tout) vérifier' < *proveriti* (ipf) 'vérifier'
- (35) *gur-nu-ti* (pf) 'pousser d'un coup' < *gurati* (ipf) 'pousser'  
       *mjauk-nu-ti* (pf) 'faire un miaou' < *mjaukati* (ipf) 'miauler'

Il est à noter que la semelfactivité et l'expression des phases du procès apparaissent nécessairement comme des instanciations possibles de la perfectivité.

### 3. ASPECT ET ÉVALUATION EN FRANÇAIS

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, Grandi (2009) suppose une sorte d'incompatibilité, au sein du système d'une langue, entre l'aspect morphologique et l'évaluation morphologique ; pour lui, les langues à morphologie évaluative développée ne pourraient avoir une morphologie aspectuelle forte, et inversement. Précisons toutefois que Grandi parle de « 'true' aspectual markers, on which the whole verbal system rests », *i.e.* de l'opposition imperfectif / perfectif telle qu'elle peut être codée dans les langues slaves. Alors qu'il émet cette hypothèse à la fin d'un travail sur le russe et l'italien, nous allons maintenant la confronter au français (§ 3.1.) et au serbe (§ 3.2.).

#### 3.1. *En français moderne*

Il semble que le français moderne (désormais FM) présente les mêmes particularités que l'italien : il a aussi une morphologie évaluative relativement développée (même si elle l'est moins qu'en italien) et sa morphologie aspectuelle est très pauvre : il n'existe pas en français d'affixation aspectuelle systématique qui mettrait en œuvre l'opposition perfectif / imperfectif. Le seul sens aspectuel directement exprimé par la morphologie est l'itération (pluralité externe ; § 2.2.), construite par la préfixation en *re-*, mais ce n'est pas de ce type d'aspect dont parle Grandi. Quant à la pluriactionnalité (pluralité interne), elle est bien attestée, mais systématiquement liée à la suffixation évaluative. Cependant, si le FM paraît confirmer l'affirmation de Grandi, il en va différemment en AF et en MF. Comme des changements importants pour notre problématique ont eu lieu en MF, nous nous focaliserons principalement sur cette période.

#### 3.2. *En ancien et en moyen français*

##### 3.2.1. *La morphologie aspectuelle de l'AF et du MF*

La morphologie aspectuelle de l'AF et du MF était très différente de celle du FM :

– Tout d'abord, l'opposition morphologique imperfectif / perfectif existait ; elle était construite par la préfixation et les préfixes étaient relativement nombreux, par exemple *a-*, *con-*, *en-*, *ex-*, *par-*, *pour-*, *sur-*, *tra-* :

	IPF	PF
(36)	<i>porter</i>	<i>apporter</i> 'porter à'
	<i>brisier</i> 'casser'	<i>conbrisier</i> 'briser complètement'
	<i>amer</i> 'aimer'	<i>enamer</i> 'tomber amoureux'

<i>traire</i> ‘tirer’	<i>extraire</i> ‘tirer (hors) de’
<i>dire</i>	<i>pardire</i> ‘dire jusqu’au bout’
<i>fendre</i>	<i>pourfendre</i> ‘fendre de haut en bas’, ‘fendre complètement’
<i>saillir</i> ‘sauter’	<i>sursaillir</i> ‘sursauter’
<i>nager</i>	<i>transnager</i> ‘traverser une étendue d’eau à la nage’

Cette préfixation, selon Dufresne, Dupuis & Tremblay (2003), était bien attestée en AF comme en MF, mais elle a disparu à partir de la fin du MF, plus ou moins en même temps que le système des particules, lui aussi extrêmement vivant, préfixes et particules étant d’ailleurs très proches (Buridant (2000), Dufresne, Dupuis & Longtin (2001), Dufresne, Dupuis & Tremblay (2003), Tremblay, Dupuis & Dufresne (2005), etc.).

– Comme cela était prévisible, l’opposition imperfectif / perfectif était souvent associée aux aspects liés aux phases du procès, notamment aux aspects inchoatif ou terminatif ; voici d’autres exemples que ceux sous (36)<sup>19</sup> :

- (37) a) inchoatif : *a-* : *apenser* ‘se mettre à penser’  
                   *en-* : (*s’*)*endormir*
- b) terminatif : *a-* : *ademplir* ‘emplir complètement’  
                   *par-* : *paraccompagner* ‘accompagner jusqu’au bout’  
                   *trans-* : *transmordre* ‘mordre de part en part’

– L’AF et le MF connaissaient aussi l’aspect itératif (pluralité externe), déjà construit par le préfixe *re-* (38a), qui était à l’époque un préfixe séparable (38b), ou par la particule *arriere*, nous y reviendrons :

- (38) a) *retourner* ‘revenir au point de départ’  
           *rebannir* ‘bannir de nouveau’
- b) *Ma femme ra enfant eü* (Dufresne, Dupuis & Tremblay (2003 : 42))

En (38b), le préfixe s’adjoint à l’auxiliaire et non à la forme lexicale du verbe, ce qu’il serait impossible de faire en FM ; l’itération, quant à elle, porte sur la locution verbale *avoir un enfant*.

### 3.2.2. La morphologie évaluative de l’AF et du MF

La morphologie évaluative de l’AF et du MF était bien développée elle aussi et pouvait être construite par suffixation et préfixation. Ce n’est pas le lieu ici de proposer un traitement exhaustif de ce mode formation en AF et en MF, mais uniquement de montrer qu’elle existait bel et bien.

19. Ces sens pouvaient aussi être exprimés en AF et en MF par des particules, par exemple *fors* pouvait marquer l’aspect terminatif : *boire fors*, *manger fors* ‘boire / manger entièrement, complètement’ (Buridant (2000)).

– La suffixation évaluative se faisait plus ou moins au moyen des mêmes suffixes qu’en FM (Hasselrot (1957)). Ainsi retrouve-t-on notamment *-et / -ette, -ot / -otte (ou -ote), -on, -eau, -aille, -asse, -âtre*. Pour mieux cerner l’étendue du phénomène, nous nous sommes livrés à un rapide décompte des lexèmes suffixés attestés dans le *Dictionnaire du moyen français* (désormais *DMF*) :

	<i>-et</i>	<i>-eau</i>	<i>-ot</i>	<i>-on</i>	<i>-aille</i>	<i>-asse</i>	<i>-in</i>	<i>-âtre</i>	<b>Total</b>
N	1200	300	230	225	135	28	15	7	2140
A	130	–	10	–	–	1	–	14	155
V	7	–	10	1	5	3	3	1	30
T	1337	300	250	226	140	32	18	22	<b>2325</b>

Tableau 2 : Nombre de lexèmes par suffixe dans le *DMF*

Les chiffres montrent bien qu’en MF l’évaluation suffixale n’était pas un phénomène marginal, bien au contraire. Il semble d’ailleurs que la suffixation par *-et / -ette* était plus vivante qu’elle ne l’est actuellement, et qu’elle permettait plus facilement qu’aujourd’hui de construire des lexèmes dont l’interprétation mettait en jeu le pôle pragmatique, notamment dans sa dimension EMPATHIE / ANTIPATHIE, ce que semblent indiquer des lexèmes comme *connette* ‘petite conne’, *damette / damelette*<sup>20</sup>, *vieillette*, *veuvette*, *fêlonnet*, *chétivet*, *bêtelote* ‘petite bête’, etc., dont nous donnons ici quelques contextes d’emplois, tous issus du *DMF* :<sup>21</sup>

- (39) a) *Que je voy la une connette Qui me regarde de guingois.*  
 b) *... [l’ermite] prent un long baston percé et creux dont il estoit hourdé, et, sans la vefvette esveiller, auprès de son oreille l’arresta*<sup>22</sup>  
 c) *J’entray leans sans renchere Et dis : Ma douce damette, Va moy querir Robinette*  
 d) *une viellecte petite nef, goderonnée et mal dorée*  
 e) *car me plëust Qu’enfourmasses aucunement Ton chaitivé entendement Qui plus enquiert qu’il ne dëust.*

Lorsque le lexème base n’est pas connoté positivement, le dérivé évaluatif prend très facilement une valeur affective (*veuvette*, *vieillette*), voire ironique (*chétivé*).

20. La variation était de règle : un même suffixe pouvait s’adjoindre aux différentes formes d’un même lexème (*doucet / doucelet / doucinet ; oison / oiselon / oisillon*), la variation étant assez fréquemment due à la présence d’un interfixe (cf. par ex. *douc-* / *doucel-* ; sur ce point, voir par ex. Plénat (2005)). Un même radical pouvait aussi servir de base à des suffixes différents (*chevr-* pour *chevret / chevrot / cheveau / chevron*). Les doublets entre *-et* et *-ot* étaient extrêmement fréquents, dans le domaine nominal notamment.

21. C’est aussi de cette époque que datent, selon un de nos relecteurs, les diminutifs tels que *Claude / Claudette, Nicolas / Nicolette, Eudes / Odette*, etc.

22. L’auteur de l’entrée du *DMF* commente ainsi l’emploi de *veuvette* : « Le dimin. exprime ici la sympathie de l’auteur pour une femme constamment qualifiée de “simple” dans le cours de la nouvelle, où elle est la dupe d’un ermite sans scrupule » (s.v. **veuvette**).

– L'évaluation préfixale existait elle aussi, même si elle était sans doute moins développée qu'en FM, ne serait-ce que parce que la préfixation en *maxi-* / *mini-* n'était pas attestée ; celle en *hyper-* / *hypo-*, *super-*, *extra-*, *archi-*, *ultra-* était quant à elle encore balbutiante : la majorité des termes existants ayant été empruntés au grec ou au latin, selon le préfixe, les lexèmes construits en français étaient encore extrêmement rares ; mais cf. par exemple *superajouter* ou *archipirate* 'chef de pirates'<sup>23</sup>.

La préfixation en *sur-* / *sous-* était en revanche déjà bien vivante (le *DMF* mentionne respectivement 230 / 150 lexèmes construits pour chacun de ces deux préfixes), mais seule la préfixation par *sur-* était déjà réellement évaluative (41). *Sous-*, à cette époque, servait fondamentalement à exprimer l'infériorité, qu'elle soit spatiale (*sous-allumer* 'mettre le feu par dessous') ou hiérarchique (*sous-aumônier*, *sous-bailli*) ; les seuls lexèmes préfixés par *sous-* à sens réellement évaluatif sont des adjectifs : *sous-blanc* 'blanchâtre', *sous-pâle* 'un peu pâle', *sous-rouge* 'rougeâtre' ; le *DMF* ne cite que ces trois-là.

Pour *sur-* en revanche, à côté bien sûr d'autres types de sens, l'évaluation mettait déjà en jeu les dimensions TROP / PAS ASSEZ du pôle référentiel : les lexèmes préfixés par *sur-* s'interprétaient en effet avec un sens d'excès (40a et c) ou un sens intensif (40b) :

- (40) a) V *surboire* 'boire avec excès'  
*survendre* 'vendre, faire payer trop cher'  
*survaincre* 'vaincre complètement'
- b) A *sur-âgé* 'très âgé'  
*surblanc* 'très blanc'  
*sur noble* 'de grande noblesse'
- c) N *sursomme* 'charge excessive'  
*sur demande* 'demande excessive de la part du seigneur'  
*surfait* 'ce qui a été fait en trop', 'excédent'

Il est cependant à noter que le préfixe *sur-* en MF s'adjoignait fondamentalement à des verbes, beaucoup moins à des adjectifs et encore moins à des noms.

Ainsi, non seulement il n'y avait aucune incompatibilité entre l'aspect morphologique et l'évaluation morphologique en AF et en MF, mais, alors que l'opposition imperfectif / perfectif était bien vivante, l'évaluation morphologique suffixale, *i.e.* l'évaluation la plus prototypique, était sans doute plus développée qu'en français actuel.

Cependant, il pourrait être tentant de faire l'hypothèse que la disparition du système de la morphologie aspectuelle imperfectif / perfectif à partir de la fin du MF pourrait être la conséquence de cette situation. Il semble qu'il n'en soit rien. Un certain nombre de travaux ont été effectués pour rendre compte des raisons de cette disparition (Dufresne, Dupuis & Longtin (2001), Tremblay, Dupuis & Dufresne (2005), Burnett, Petrik & Tremblay (2005), Burnett, Gauthier & Tremblay (2010), Burnett & Tremblay (2012a, 2012b),

23. Mais voir Corbin (1982, § 1.2.).

etc.) et, dans l'ensemble, tous concordent pour attribuer celle-ci à plusieurs facteurs interdépendants :

– Le marquage aspectuel, jusque là assumé par les préfixes verbaux et les particules, aurait été progressivement pris en charge par les temps verbaux, notamment par le développement de l'opposition aspectuelle imperfectif (imparfait) / perfectif (passé simple), ceci étant accentué par la régression de l'emploi du passé simple et la montée en puissance des temps composés, notamment du passé composé (cf. Dufresne, Dupuis & Longtin (2001)).

– Cette période aurait vu un affaiblissement sémantique des préfixes verbaux et des particules, qui, elles aussi, ont disparu à la même époque. Préfixes et particules étaient des éléments de même nature, qui pouvaient exprimer les mêmes types de sens, aspectuels parfois, nous l'avons mentionné, mais aussi directionnels :

- (41) *re aller / aller arriere*  
*saillir sus / sursaillir*  
*traire hors / extraire*  
*traire ens / entraire*

Dufresne, Dupuis & Tremblay (2003) en font d'ailleurs des sous-classes de la catégorie préposition. Cet affaiblissement sémantique des deux types d'éléments a conduit à des phénomènes de renforcement entre préfixes et particules ; on en trouve de nombreux exemples, largement décrits dans la littérature ; en voici deux avec *re-* / *arriere* :

- (42) *A Vivien est retornez arrier* (cité par Buridant (2000 : 546))  
*Si chantant en itel meniere resont tuit revenu arriere* (cité par Burnett, Gauthier & Tremblay (2010))

– Concomitamment à cette désémantisation des préfixes verbaux, de nombreuses bases disparaissent de la langue :

- (43) *arriver / \*river*  
*achever / \*chever*  
*ajouter / \*jouter*

Et avec elles disparaît aussi le sens compositionnel caractéristique des formations vivantes : comment dès lors interpréter *arriver* par rapport à *river* 'longer la rive' si ce dernier lexème a disparu<sup>24</sup> ?

L'ensemble de ces facteurs montre donc, assez clairement nous semble-t-il, qu'en MF, ce n'est pas un conflit entre la présence d'une préfixation aspectuelle systématique et l'existence d'une morpho-

24. Selon une autre analyse, *arriver* serait construit sur le nom *rive*. Dans ce cas, bien que la base soit toujours attestée, la compositionnalité est difficile à retrouver, car c'est le patron de formation lui-même qui a disparu. Quoiqu'il en soit, la remarque faite sur l'absence de compositionnalité vaut pour les autres verbes cités.

logie évaluative développée qui a entraîné la perte de l'une et favorisé le maintien de l'autre.

#### 4. ASPECT ET ÉVALUATION EN SERBE

Le serbe infirme l'hypothèse de Grandi pour plusieurs raisons. Nous avançons dans cette section un certain nombre d'arguments appuyant le fait qu'un marquage développé des oppositions aspectuelles n'exclut pas celui de l'évaluation.

##### 4.1. *Aspect et évaluation au niveau du système*

Au niveau du système, l'aspect et l'évaluation ne s'excluent pas. Même si le serbe possède une morphologie aspectuelle très développée, reposant essentiellement sur le recours à la préfixation et en partie à la suffixation (cf. § 2.2.2. ci-dessus), il existe une profusion de suffixes (44) et seulement quelques préfixes (45) construisant des sens évaluatifs (cf. Grickat (1955, 1995), Žibreg (1982), Ristić (1997), Klajn (2003), Stosic (2013)) :

- (44) *-k-ati, -nu-ti, -uc-ati, -ck-ati, -uck-ati, -uk-ati, -ut-ati, -kara-ti, -ucnu-ti, -kari-ti, -ak-ati, -uši-ti, -šk-ati, -ulji-ti, -ta-ti, -ušk-ati, -ik-ati, -as-ati, -at-ati, -ek-ati, -et-ati, -uknu-ti, -ket-ati, -olji-ti, -cnu-ti, -lji-ti, -ra-ti, -a-ti, -ota-ti*
- (45) *na-, po-, pri-, pro-, pre-, nad-, pod-*
- (46) a) *hram-uck-ati* (ipf) 'boitiller' < *hramati* (ipf) 'boiter'  
*pev-uši-ti* (ipf) 'chantonner' < *pevati* (ipf) 'chanter'  
*život-ari-ti* (ipf) 'vivoter' < *živeti* (ipf) 'vivre'
- b) *pro-šetati se* (pf) 'faire un petit tour / une petite promenade' < *šetati se* (ipf) 'se promener'  
*na-seći* (pf) 'faire une petite entaille' < *seći* (ipf) 'couper'

D'après Stosic (2013), il y aurait plus de mille cinq cents verbes à préfixes et/ou suffixes évaluatifs (1 570). Ce chiffre dépasse largement le nombre de verbes évaluatifs en français (180) et en italien (300), recensés respectivement dans le *TLFi* par Amiot & Stosic (2011) et dans *GRADIT* et *DISC* par Grandi (2009). Par conséquent, l'existence d'une morphologie aspectuelle développée n'est en rien incompatible, au niveau du système, avec une morphologie évaluative riche. Autrement dit, et en prenant l'hypothèse de Grandi dans son acception la plus stricte, il semble bien n'y avoir aucune incompatibilité entre les suffixes évaluatifs et les « true aspectual markers » que sont les préfixes dans les langues slaves.



#### 4.2. Aspect et évaluation au niveau du lexème

L'absence d'incompatibilité entre les deux types de morphologie s'observe également dans une même construction. Il est en effet très courant en serbe d'avoir des lexèmes construits cumulant un ou plusieurs affixe(s) aspectuel(s) et un affixe évaluatif. En voici quelques exemples :

- (47) *do-kas-ka-ti* (pf) 'venir en trotinant' < *kas-ka-ti* (ipf) 'trotter' < *kasati* (ipf) 'trotter'  
*iz-rec-k-ati* (pf) 'finir de découper en petits morceaux' < *rec-k-ati* (ipf) 'découper en petits morceaux' < *rezati* (ipf) 'couper'  
*po-iz-bac-ati* (pf) 'mettre dehors' (objet pluriel obligatoire)  
*za-kašlj-uc-ati* (pf) 'se mettre à toussoter' < *kašlj-uc-ati* (ipf) 'tous-soter' < *kašljati* (ipf) 'tousser'

#### 4.3. Cumul de valeurs aspectuelles et évaluatives dans un même élément

Un troisième argument en faveur de la compatibilité de l'aspect et de l'évaluation vient du fait que certains préfixes qui sont réputés marquer l'opposition perfectif / imperfectif sont susceptibles de construire des valeurs évaluatives (cf. aussi (22) ci-dessus). C'est notamment le cas de *po-*, *na-*, *pro-*, *pri-*, *pre-*, *pod-* :

- (48) *po-tražiti* (pf) 'chercher un peu' < *tražiti* (ipf) 'chercher'  
*na-smejati se* (pf) 'faire un petit sourire' < *smejati se* (ipf) 'rire', 'sourire'  
*pro-prati* (pf) 'laver un peu', 'laver vite fait' < *prati* (ipf) 'laver'  
*pri-čekati* (pf) 'attendre un peu' < *čekati* (ipf) 'attendre'  
*pre-puniti* (pf) 'trop remplir' < *puniti* (ipf) 'remplir'

Dans ces exemples, chacun des préfixes marque à la fois la perfectivité et l'évaluation.

#### 4.4. Une étude de cas : le préfixe *po-*

Pour bien illustrer le fait qu'il n'y a pas de véritable répartition de tâches entre l'aspect et l'évaluation et que les deux peuvent être assumés au même titre au sein d'un même système de langue, nous examinerons le cas d'un « vrai marqueur aspectuel », selon la terminologie de Grandi (2009 : 62), à savoir le préfixe *po-* en serbe.

Le préfixe *po-* s'adjoint à des bases nominales (49), adjectivales (50), adverbiales (51) et verbales (52) :

- (49) *po-majka* 'mère adoptive' (< *majka* 'mère')  
(50) *po-velik* 'assez grand' (< *veliki* 'grand')  
*po-debeo* 'assez gros', 'un peu obèse' (< *debeo* 'gros')  
(51) *po-negde* 'par endroits' (< *negde* 'quelque part')  
*po-dosta* 'pas mal', 'plutôt assez' (< *dosta* 'assez')

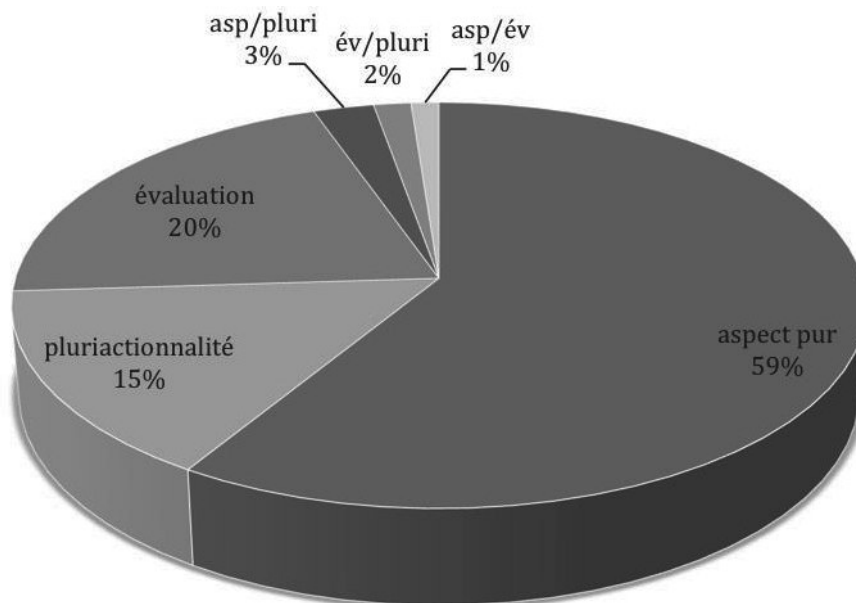
- (52) *po-leteti* ‘s’envoler’ (< *leteti* ‘voler’)  
*po-gledati* ‘jeter un coup d’œil’ (< *gledati* ‘regarder’)

Lorsqu’il est adjoit à des verbes, outre la valeur de perfectivité, qui apparaît invariablement quel que soit le sémantisme du verbe de base, le préfixe *po-* est susceptible de construire sept valeurs différentes (cf. le *RMS*).

Pour en dresser un profil plus précis, nous avons extrait environ 2 000 verbes construits à l’aide de cet élément recensés dans le *Dictionnaire électronique serbe* (Simić (2005)). Par la méthode d’échantillonnage simple, nous en avons sélectionné 500 pour essayer de mesurer la représentativité de différentes valeurs véhiculées par *po-* dans les dérivés verbaux en question. Pour les besoins de l’analyse, nous avons retenu trois valeurs principales :

- (i) valeur aspectuelle, regroupant des cas de pure perfectivité, ceux d’inchoativité et ceux d’achèvement ou de totalité ;
- (ii) valeur pluriactionnelle, qui, tout en relevant du domaine de l’aspect, en constitue un type très spécifique ;
- (iii) valeur évaluative.

Le graphique 1 montre que l’aspectualité, y compris la pluriactionnalité, constitue la valeur essentielle du préfixe *po-*, mais que le sens évaluatif apparaît dans un cinquième de dérivés du corpus. S’y ajoutent des cas mixtes cumulant deux ou trois valeurs à la fois.



Graphique 1. Répartition des valeurs construites par le préfixe *po-*

On voit donc que le préfixe *po-*, qui présente toutes les propriétés des préfixes aspectuels des langues slaves, cumule sans la moindre difficulté les valeurs aspectuelles et évaluative. Cette capacité s’observe non seulement au niveau du système de la langue, mais aussi dans une même construction morphologique. En effet, dans tous les cas où *po-* exprime l’évaluation, il maintient son rôle de marqueur

de la perfectivité, comme on peut l'observer dans les exemples suivants (voir aussi ex. ci-dessus) :

- (53) *po-vlažiti* (pf) 'mouiller légèrement et/ou superficiellement' < *vlažiti* (ipf) 'mouiller'  
*po-ljuljati* (pf) 'balancer un peu ou doucement' < *ljuljati* (ipf) 'balancer'  
*po-kucati* (pf) 'toquer', 'frapper légèrement' < *kucati* (ipf) 'frapper (à la porte)'  
*po-čekati* (pf) 'attendre un peu' < *čekati* (ipf) 'attendre'

Ajoutons enfin que, dans l'interaction avec certaines bases (ex. *gnječiti* 'écraser', 'presser', 'broyer'), les lexèmes préfixés par *po-* présentent une véritable polysémie donnant lieu, selon le contexte d'emploi, soit à une interprétation évaluative (54), soit à une lecture pluriactionnelle (55), accompagnée à chaque fois de la valeur perfective :

- (54) *Mačići su se malo pognječili i onda su bez chaton-PL.NOM AUX PR.RÉF un peu po-écraser-PP et après... brižno zaspali*  
 'Les chatons ont joué un peu en s'écrasant légèrement les uns les autres et ensuite ils se sont endormis insouciant'
- (55) *Marko je pognječio (sve puževe / \*puža)*  
 Marc-NOM AUX po-écraser-PP tous escargot-PL.ACC / escargot-SING. ACC  
 'Marko a écrasé tous les escargots'

## 5. CONCLUSION

Une prise en charge extensive de valeurs aspectuelles par des affixes dans une langue peut-elle freiner le développement concomitant de sens évaluatifs ? Telle est la question à laquelle tente de répondre cette étude qui prend comme point de départ une affirmation extrêmement stimulante de Grandi (2009), qui, postulant une sorte de partage de tâches entre l'aspect et l'évaluation, nous a amenés à interroger leur articulation. Une analyse approfondie des données du français dans deux périodes de référence (ancien et moyen français) et des données du serbe contemporain nous permet de conclure qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre l'expression massive des oppositions aspectuelles et celle des valeurs évaluatives au sein d'un même système de langue, ni d'ailleurs au sein d'une même construction morphologique. Nos données suggéreraient même plutôt le contraire, à savoir que plus une langue fait appel à la morphologie dans le domaine aspectuel, plus elle s'en sert pour construire les sens évaluatifs. La place de la morphologie évaluative dans une langue devrait donc être mise en rapport avec le rôle de la morphologie en général dans le système. En serbe, langue hautement flexionnelle,

l'affixation est susceptible de construire de nombreuses valeurs, dont des valeurs aspectuelles et évaluatives. Le français moderne, langue faiblement flexionnelle, y est moins enclin et accorde une plus grande importance à la syntaxe, et donc aux constructions analytiques. L'italien semble se situer entre les deux. L'extension de la morphologie évaluative dans une langue pourrait donc être étroitement liée à la richesse de sa morphologie flexionnelle ; une telle hypothèse demande cependant à être étayée par d'autres études (cf. Dressler (2007) pour une problématique proche).

DANY AMIOT  
*Université Lille 3*  
*STL - UMR 8163*

DEJAN STOSIC  
*Université Toulouse-Le Mirail*  
*CLLE-ERSS - UMR 5263*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### 1. Dictionnaires

- DEC = MEL'ČUK I. & al., *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, 4 vol., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984-1988-1992-1999.
- DISC = SABATINI F. & COLETTI V. dir., *Dizionario italiano Sabatini Coletti*, Firenze, Giunti, 1992.
- DMF = *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)*, <http://www.atilf.fr/dmf>.
- GRADIT = DE MAURO T. dir., *Grande dizionario italiano dell'uso*, 6 vol., Torino, Utet, 1999.
- RMS = *Rečnik srpskohrvatskoga književnog jezika*, Novi Sad, Matica srpska, 1967.
- SIMIĆ M. (2005), *Srpski elektronski rečnik*, <http://www.rasprog.com/html/80erecnik.html>.
- TLFi = *Le Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/>.

### 2. Références scientifiques

- AMIOT D. (2002), « Re- préfixe aspectuel ? », *Cahiers Chronos* 10, pp. 1-20.
- (2004), « Haut degré et préfixation », *Travaux linguistiques du Cerlico* 17, pp. 91-104.
- (2012), « De la localisation à l'évaluation : des verbes préfixés évaluatifs au sens bien particulier », *Corela* HS-12, <http://corela.revues.org/2775>.
- AMIOT D. & STOSIC D. (2011), « Sautiller, voleter, dansoter : évaluation, pluriactionnalité, aspect », in Arjoca-Ieremia E., Avezard-Roger C., Goes J., Moline E. & Tihu A. eds, *Temps, aspect et classes de mots* :

- études théoriques et didactiques*, Arras, Artois Presses Université, pp. 277-297.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- BURNETT H., GAUTHIER G. & TREMBLAY M. (2010), « La perte des particules *arrière* et *avant* en français médiéval : étude quantitative », in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L. & Prévost S. eds, *CMLF 2010 – 2<sup>ème</sup> Congrès mondial de linguistique française. La Nouvelle-Orléans, États-Unis, 12-15 juillet 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, <http://www.linguistiquefrancaise.org>, pp. 125-136 ([http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010\\_000246.pdf](http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000246.pdf)).
- BURNETT H., PETRIK K. & TREMBLAY M. (2005), « La grammaire des particules en ancien français : sémantisme, distribution et perte de productivité », in Gurski C. ed., *Proceedings of the 2005 Canadian Linguistics Association Annual Conference*, [http://westernlinguistics.ca/Publications/CLA-ACL/Burnett\\_Petrik\\_Tremblay.pdf](http://westernlinguistics.ca/Publications/CLA-ACL/Burnett_Petrik_Tremblay.pdf).
- BURNETT H. & TREMBLAY M. (2012a), « The evolution of the encoding of direction in the history of French. A quantitative approach to argument structure change », in van Kemenade A. & de Haas N. eds, *Historical Linguistics 2009. Selected papers from the 19<sup>th</sup> International Conference on Historical Linguistics, Nijmegen, 10-14 August 2009*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 333-354.
- (2012b), « Directionnalité et aspect en ancien français : l'apport du système prépositionnel », in Barra-Jover M., Brun-Trigaud G., Dalbera J.-P., Sauzet P. & Scheer T. eds, *Études de linguistique gallo-romane*, Saint-Denis, Presses de l'Université de Vincennes, pp. 217-232.
- CABREDO HOFHERR P. (2010), « Verbal plurality and event plurality », manuscrit du cours à la Summer School on Linguistic Typology, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, 15 août - 3 septembre 2010, [http://www.eva.mpg.de/lingua/conference/2010\\_summerschool/pdf/course\\_materials/Cabredo2010plV.pdf](http://www.eva.mpg.de/lingua/conference/2010_summerschool/pdf/course_materials/Cabredo2010plV.pdf).
- CABREDO HOFHERR P. & LACA B. (2012), « Introduction – event plurality, verbal plurality and distributivity », in Cabredo Hofherr P. & Laca B. eds, pp. 1-24.
- CABREDO HOFHERR P. & LACA B. eds (2012), *Verbal Plurality and Distributivity*, Berlin, de Gruyter.
- COHEN D. (1989), *L'aspect verbal*, Paris, Presses Universitaires de France.
- COMRIE B. (1976), *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- CORBETT G.G. (2000), *Number*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- CORBIN P. (1982), « Le monde étrange des dictionnaires (3). La faisselle et autres contes, scolies sur le changement lexical », *Modèles linguistiques* IV.1, pp. 125-184.
- CUSIC D.D. (1981), *Verbal Plurality and Aspect*, Ph. D. thesis, Stanford University.
- DAL G. (1997), *Grammaire du suffixe -et(te)*, Paris, Didier Érudition.
- DELHAY C. (1996), *Il était un « petit X ». Pour une approche nouvelle de la catégorisation dite diminutive*, Paris, Larousse.

- DE MULDER W. & AMIOT D. (2013), « *En* : de la préposition à la construction », *Langue française* 178, pp. 21-39.
- DRESSLER W.U. (1968), *Studien zur verbalen Pluralität. Iterativum, Distributivum, Durativum, Intensivum in der allgemeinen Grammatik, im Lateinischen und Hethitischen*, Habilitationsschrift, Wien, Österreichische Akademie der Wissenschaften.
- (2007), « Introduction », *Antwerp Papers in Linguistics* 112, <http://uahost.uantwerpen.be/apil/apil112/apil112.pdf>, pp. 3-9.
- DRESSLER W.U. & MERLINI BARBARESI L. (1994), *Morphopragmatics. Diminutives and intensifiers in Italian, German, and other languages*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- DUFRESNE M., DUPUIS F. & LONGTIN C.-M. (2001), « Un changement dans la diachronie du français : la perte de la préfixation aspectuelle en *a-* », *Revue québécoise de linguistique* 29.2, pp. 33-54.
- DUFRESNE M., DUPUIS F. & TREMBLAY M. (2003), « Preverbs and particles in Old French », *Yearbook of Morphology 2003*, pp. 33-60.
- FRADIN B. (1999), « La suffixation en *-et* est-elle évaluative ? », in Corbin D., Dal G., Fradin B., Habert B., Kerleroux F., Plénat M. & Roché M. édés, *La morphologie des dérivés évaluatifs. Forum de morphologie (2<sup>es</sup> rencontres). Actes du colloque de Toulouse (29-30 avril 1999)*, Silexicales 2, U.M.R. 8528 du C.N.R.S. (SILEX) / Université de Lille III, pp. 69-82.
- (2003), « Le traitement de la suffixation en *-et* », *Langages* 152, pp. 51-77.
- FRADIN B. & MONTERMINI F. (2009), « La morphologie évaluative », in Fradin B., Kerleroux F. & Plénat M. édés, *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 231-266.
- GOSSELIN L. (1999), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GRANDI N. (2002), *Morfologie in contatto. Le costruzioni valutative nelle lingue del Mediterraneo*, Milano, Franco Angeli.
- (2009), « Restrictions on Italian verbal evaluative suffixes: the role of aspect and actionality », *York Papers in Linguistics Series 2* 10, pp. 46-66.
- GREENBERG Y. (2010), « Event internal pluractionality in Modern Hebrew: a semantic analysis of one verbal reduplication pattern », *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics* 2.1, pp. 119-164.
- (2012), « Event-based additivity in English and in Modern Hebrew », in Cabredo Hofherr P. & Laca B. eds, pp. 127-158.
- GRICKAT I. (1955), « Deminutivni glagoli u srpskohrvatskom jeziku », *Južnoslovenski filolog* XXI.1-4, pp. 45-96.
- (1995), « O nekim osobnostima deminucije », *Južnoslovenski filolog* 51, pp. 1-30.
- GUILLAUME G. (1929), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion ; rééd., suivi de *L'architectonique des temps dans les langues romanes*, Librairie Honoré Champion, 1984.
- GUIRAUD-WEBER M. (1988), *L'aspect du verbe russe : essais de présentation*, Aix-en-Provence, Université de Provence.

- HASSELROT B. (1957), *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*, Uppsala, A.-B. Lundequistska Bokhandekn / Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- (1972), *Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX<sup>e</sup> siècle*, Uppsala, Almqvist och Wiksell.
- HORN L. (1989), *A Natural History of Negation*, Chicago, The University of Chicago Press.
- JAYEZ J. & TOVENA L. (2008), « *Presque and almost: how argumentation derives from comparative meaning* », in Bonami O. & Cabredo Hofherr P. eds, *Empirical Issues in Syntax and Semantics 7. Selected papers from CSSP 2007*, <http://www.cssp.cnrs.fr/eiss7/jayez-tovena-eiss7.pdf>, pp. 217-239.
- KENNEDY C. (2001), « Polar opposition and the ontology of “degrees” », *Linguistics and Philosophy* 24.1, pp. 33-70.
- KIEFER F. (2001), « Morphology and pragmatics », in Spencer A. & Zwicky A.M. eds, *The Handbook of Morphology*, Oxford, Blackwell Publishing, chap. 13, pp. 272-279.
- KLAJN I. (2002), *Tvorba reči u savremenom srpskom jeziku*, vol. 1, Beograd, Zavod za udžbenike.
- (2003), *Tvorba reči u savremenom srpskom jeziku*, vol. 2, Beograd, Zavod za udžbenike.
- KLEIBER G. (2003), « *Entre les deux mon cœur balance ou L'imparfait entre aspect et anaphore* », *Langue française* 138, pp. 8-19.
- MEL'ČUK I. (1994), *Cours de morphologie générale (théorique et descriptive)*, vol. 2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal / Paris, CNRS Éditions.
- MERLINI BARBARESI L. (2006), « Morphopragmatics », in Brown K. ed., *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2<sup>e</sup> ed., art. num. LALI: 00133, Oxford, Elsevier, pp. 332-335.
- NEWMAN P. (1980), *The Classification of Chadic within Afroasiatic*, Leiden, Universitaire Pers Leiden.
- (2012), « Pluractional verbs: an overview », in Cabredo Hofherr P. & Laca B. eds, pp. 185-209.
- PLÉNAT M. (2005), « *Rosinette, cousinette, putinette, starlinette, chipinette : décalage, infixation et épenthèse devant -ette* », in Choï-Jonin I., Bras M., Dagnac A. & Rouquier M. eds, *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au professeur Christian Molinier*, Bern, Peter Lang, pp. 275-298.
- POLGUÈRE A. (2008), *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, nouv. éd. revue et augmentée, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- RISTIĆ S. (1997), « *Leksička semantika ekspresivnih glagola u savremenom srpskom jeziku* », *Zbornik Matice srpske za filologiju i lingvistiku* 40.1, pp. 167-176.
- ROTHSTEIN S. (1995), « Adverbial quantification over events », *Natural Language Semantics* 3.1, pp. 1-31.
- SHLUINSKY A. (2009), « Individual-level meanings in the semantic domain of pluractionality », in Epps P. & Arkhipov A. eds, *New Challenges in Typology. Transcending the borders and refining the distinctions*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, pp. 175-198.
- SMITH C. (1991), *The Parameter of Aspect*, Dordrecht / Boston, Kluwer Academic Publishers.

- SOLT S. (2015), « Measurement scales in natural language », *Language and Linguistics Compass* 9.1, pp. 14-32.
- STOSIC D. (2001), « Le rôle des préfixes dans l'expression du déplacement. Éléments d'analyse à partir des données du serbo-croate et du français », *Cahiers de grammaire* 26, pp. 207-228.
- (2013), « Manner of motion, evaluative and pluractional morphology », *Oslo Studies in Language* 5.1, pp. 61-89.
- STOSIC D. & AMIOT D. (2011), « Quand la morphologie fait des manières : les verbes évaluatifs et l'expression de la manière en français », in Amiot D., De Mulder W., Moline E. & Stosic D. eds, *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*, Bern, Peter Lang, pp. 403-430.
- STUMP G. (1993), « How peculiar is evaluative morphology? », *Journal of Linguistics* 29.1, pp. 1-36.
- THOMAS P.-L. (1993), « Bilan des recherches sur l'aspect en serbo-croate », *Revue des études slaves* 65.3, pp. 537-550.
- (1998), « Remarques sur l'aspect en serbo-croate », *Cahiers Chronos* 2, pp. 231-246.
- (2010), « When small is many in the event domain », *Lexis* 6, pp. 41-58.
- TOVENA L. & KIHM A. (2008), « Event internal pluractional verbs in some Romance languages », *Recherches linguistiques de Vincennes* 37, pp. 9-30.
- TREMBLAY M., DUPUIS F. & DUFRESNE M. (2005), « The reanalysis of the French prepositional system: a case of grammaticalization in competing grammars », in Batllori M., Hernanz M.-L., Picallo C. & Rosa F. eds, *Grammaticalization and Parametric Variation*, Oxford, Oxford University Press, pp. 109-123.
- VAN GOETHEM K. & AMIOT D. (2009), « Affixation processes in Dutch and French », communication au 7<sup>th</sup> Mediterranean Morphology Meeting, Nicosia, 10-13 septembre 2009.
- VERKUYL H.J. (1972), *On the Compositional Nature of the Aspects*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- (1993), *A Theory of Aspectuality. The interaction between temporal and atemporal structure*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- VETTERS C. (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.
- VETTERS C. & DE MULDER W. (2000), « Passé simple et imparfait : contenus conceptuel et procédural », *Cahiers Chronos* 6, pp. 13-36.
- WIERZBICKA A. (1994), « Semantic primitives across languages: a critical review », in Goddard C. & Wierzbicka A. eds, *Semantics and Lexical Universals. Theory and empirical findings*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 445-500.
- XRAKOVSKIJ V.S. (1997), « Semantic types of the plurality of situations and their natural classification », in Xrakovskij V.S. ed., *Typology of Iterative Constructions*, München, LINCOM Europa, pp. 3-68.
- ŽIBREG I. (1982), « Prilog upoznavanju glagolske deminucije u srpskohrvatskom jeziku », *Prilozi proučavanju jezika* 18, pp. 79-85.